

# Compte Rendu CMD Athlétisme

## Du 20/01/2017

### CROSS DEPARTEMENTAL :

Afin de mettre en place une plus grande équité, il a été décidé d'établir une rotation de l'organisation entre les districts. Chaque année, le district désigné aura 2 possibilités:

- **Soir sur la plaine des Senêts**, mais l'équipe de professeurs vient à Nevers préparer et installer le parcours (convocation pour la veille)
- Soir l'équipe de professeurs organisateurs **propose un autre lieu** (dans son district) et prépare et installe le parcours

### ATHLE ESTIVAL COLLEGE :

\* Equipe Etablissement :

Attention ! Uniquement des équipes **Mixtes** (au moins 2 compétiteurs de chaque sexe)

Equipe de 6 minimes Maximum Ou 5 minimes + 1 cadet(te)

Pas de sur classement.

Le relais est obligatoirement mixte (2 MG + 2 MF).

La composition minimale est de 4 athlètes (il manquera 1 cote à l'équipe).

Les cadets concourent sur les épreuves correspondant à leur catégorie avec la table de cotation de leur catégorie.

Il y aura aussi la même compétition pour les benjamins avec finalité académique.

### Rappel calendrier athlétisme Estival

- District « Sud Morvan » = 12 Avril (seule date possible)
- District « Nevers Collèges » = 3 mai (épreuves ouvertes)
- Départemental = 10 mai
- Académique = 17 mai
- France = seront qualifiées les équipes championnes d'académie (soit 30) + les 70 meilleurs totaux = 100 équipes)

Il est demandé à ce que le jury soit composé avant la compétition et ajusté sur place. Les collègues devront donc prévenir en amont le SD58 de leur présence.

### CHAMPIONNAT RELAIS (nouvelle « activité ». QUE du RELAIS !!!)

Epreuves proposées :

- 4 X 60m Minimes Garçons et Minimes Filles
- 4 X 200m Minimes Mixtes (dont 2G+2F)
- 4 X 1000m Minimes Mixtes (2 Garçons et 2 Filles avec ordre de passage est G-F-G-F)

### Rappel calendrier Relais

- District « Sud Morvan » : à intégrer dans la journée de district (à Saint Léger)
- Départemental = 3 Mai à Nevers
- Académique = 24 mai
- France = 12/13 juin

## **ATHLE DEVELOPPEMENT :**

1/ Abandon de la formule individuelle.

2/ Il s'agit maintenant d'une épreuve par équipes de **4 (mixité obligatoire, avec au minimum un garçon et une fille)**

Composition **libre au niveau des catégories** (on peut mettre que des benjamins ou que des minimes ou mixer) .

Mais attention ! Pas de cadet(te) !!!!!

Obligation d'avoir **un coach élève par équipe** (qui aura la charge de suivre l'équipe pour inscrire les résultats et les points obtenus par les athlètes de son équipe).

Le logiciel ne gèrera que les résultats individuels qui seront affichés.

Deux juges par établissement au minimum.

3/ 5 épreuves proposées. On en **choisit seulement 2** parmi :

- 50m
- 50m Haies
- Sauts
- Lancers
- 1000m

Inscription sur OPUSS avant le 9 juin 2017.

Rappel calendrier Développement :

- District = à voir en fonction du calendrier
- Départemental = 7 juin
- Académique = 14 juin

**Pour avoir plus de renseignements :**

- Fiche sport « athlétisme »
- Fiche sport « relais »
- Compte rendu CMR « Athlétisme »

Tout est disponible sur le site [unss58.org](http://unss58.org).